

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 NOVEMBRE 2011

Présents: Madame de Courville Nicol, Messieurs Bielz, Bigi, Michelin, Boumard, Genty, Wallingford, Roberge, Trapeau, Khan, Leftick

Invité : Monsieur Merpaw (associé représentant la firme d'experts comptables Collins Barrow, vérificateurs des états financiers)

Excusé : Monsieur Sauvé

La séance est ouverte à 19 h 33 par M. Bielz.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour en ajoutant un point contenant le cinquantième anniversaire et un autre concernant les conventions collectives soit adopté. (Proposée: M. Kahn, appuyée: M. Leftick)

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du procès verbal du 26 octobre 2011

Proposition : Que le PV du 26 octobre 2011 avec les modifications proposées soit adopté. (Proposée: Mme de Courville Nicol, appuyée: M. Théberge)

Proposition adoptée à l'unanimité des présents à la réunion

Messieurs Roberge, Genty, et Leftick s'abstiennent en raison de leur absence à la réunion.

3. Rapport du Président

M. Bielz rend compte au conseil des réunions qui ont eu lieu ce dernier mois et notamment de la journée des présidents de Conseil d'Administration et directeurs lors du séminaire pour la zone Amérique du nord de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui a eu lieu à Ottawa le 19 novembre dernier.

4. Rapport du Provisur

M. Bigi rend compte également du même séminaire AEFE et notamment du tour de table avec les représentants de quatre universités nord-américaines (American University, Washington DC, Columbia University, New-York, Université d'Ottawa, Université McGill de Montréal). Il note à ce sujet que les recruteurs de ces quatre universités sont parfaitement au fait du système de notation appliqué au Lycée Claudel et dans les lycées français du réseau AEFE d'Amérique du Nord et le prennent en compte dans leurs processus d'admission.

M. Michelin intervient pour indiquer que le service culturel de l'ambassade de France au Canada, en relation étroite avec le service culturel de l'ambassade de France aux Etats-Unis, est engagé dans un travail de communication auprès des grandes universités nord-américaines, pour s'assurer de la juste reconnaissance de la valeur des études et résultats académiques des élèves issus des établissements de la zone Amérique du Nord du réseau de l'AEFE. Il ajoute qu'aura également lieu un travail parallèle de communication à ce sujet auprès des parents d'élèves des établissements de la zone Amérique du Nord.

M. Bigi indique que lors de ce séminaire M. Olivier Boasson, directeur adjoint de l'AEFE, a officiellement annoncé l'entrée en opération de la «société de secours mutuel» de droit canadien (entité juridique distincte et à cette fin spécifique, domiciliée au Lycée Claudel conformément à la résolution adoptée par le CA lors de sa réunion du 6 juillet 2011) chargée de gérer le nouveau fonds de mutualisation des établissements homologués et conventionnés de la zone Amérique du Nord du réseau de l'AEFE. Dans ce contexte, l'AEFE réfère au Lycée Claudel comme étant «l'établissement mutualisateur» de la zone Amérique du Nord, pour ce qui a trait à la formation continue entre autres.

Le projet d'équipements en tablettes informatiques (iPad) suit son cours : À ce jour, douze professeurs du secondaire et tous les professeurs du primaire ont été équipés.

5. Rapport du trésorier

M. Khan introduit M. Michael Merpaw, associé représentant la firme d'experts comptables Collins Barrow, vérificateurs des états financiers. M. Merpaw présente l'ébauche des états financiers du Lycée pour l'exercice terminé le 31 août 2011.

Sur proposition de M. Khan, trésorier de la Corporation, que les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2011 soient approuvés. (appuyée : M. Théberge)

Proposition adoptée à l'unanimité

M. Merpaw quitte la séance à 20h30.

M. Khan note qu'un paiement des salaires à la date d'échéance prévue d'un montant de 211,332.44 € (équivalent à environ 298,845\$) est dû à l'AEFE.

Proposition : Que le versement à l'AEFE pour les salaires d'un montant dû de 211,332.44€, équivalant environ 298,845\$ soit approuvé. (proposée M. Khan, appuyée : M. Roberge)

Proposition adoptée à l'unanimité

M. Khan note également qu'un paiement de 413,965.80\$ au titre de la contribution des 6% des frais de scolarité sera dû en décembre 2011.

Proposition : Que le versement à l'AEFE d'un montant dû de 413,965.80\$ au titre de la contribution des 6% des frais de scolarité au fonds de mutualisation soit approuvé et effectué le 16 décembre 2011. (Proposée: M. Khan, appuyée : M. Roberge)

Proposition adoptée à l'unanimité

À noter que le montant exact de ce versement sera fixé en Euros le jour du paiement.

6. Rapport de la Fondation

Mme de Courville Nicol indique que l'Assemblée Générale annuelle de la Fondation du Lycée Claudel aura lieu en cours de journée le 30 novembre prochain.

7. Préparation de l'A.G.A. du 30 novembre

Le conseil fait le point sur l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle de la Corporation qui aura lieu en soirée le 30 novembre prochain.

8. 50ème anniversaire

M. Bielz fait le point sur la préparation des célébrations du cinquantenaire du lycée.

9. Renouvellement des conventions collectives

Messieurs Trapeau, Boumard et Wallingford quittent la séance à 21 h 40, conformément à l'article 4.10 du Règlement Général de la Corporation.

M. Bielz fait le point sur les négociations en cours.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 30 novembre immédiatement après l'Assemblée Générale annuelle de la Corporation.

La levée de la séance est proposée par Mme de Courville Nicol, appuyée par M. Genty.

La séance est levée à 22h00.

Martin Bielz, président

Nicolas Genty, secrétaire